

Projet éolien de Plénée-Jugon et de Plestan

Bulletin d'information - Février 2021

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter notre démarche d'élaboration d'un nouveau projet de parc éolien sur le territoire des communes de Plénée-Jugon et de Plestan.

Zoom sur le contexte climatique

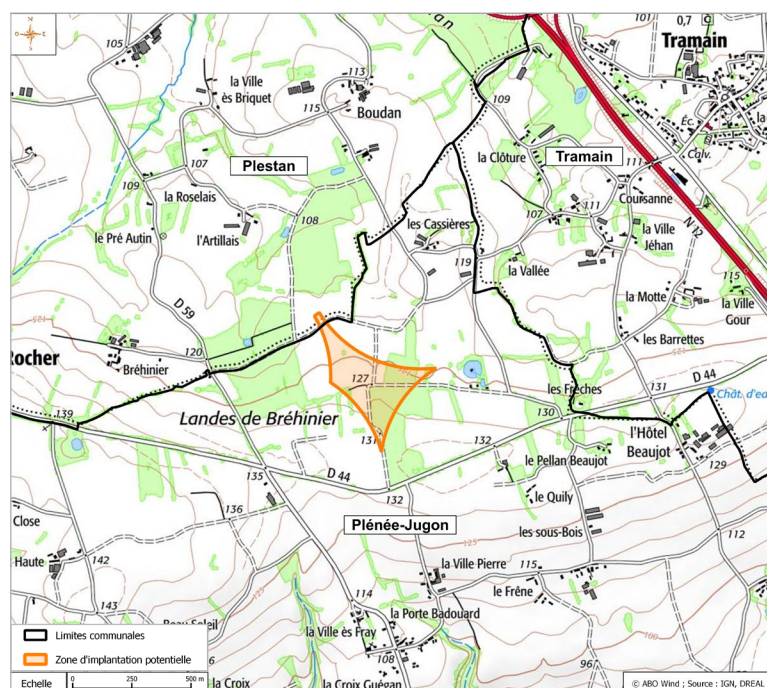
La lutte contre le réchauffement climatique est l'un des plus grands **défis du 21^e siècle** et induit une transformation radicale de nos manières de produire et de consommer, **dans le monde entier**.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rappelle que limiter le réchauffement climatique mondial à +1,5°C nécessite de diminuer rapidement les émissions de gaz à effet de serre pour arriver à la **neutralité carbone d'ici 2050**. Dans ses alertes récentes, le GIEC pointe les retards d'ores et déjà pris et la menace réelle d'un basculement dans un mécanisme rendu incontrôlable dans ses effets.

Participant à hauteur de 5% des émissions nationales de gaz à effet de serre, la **Bretagne** souhaite accélérer son effort pour atténuer le changement climatique et a pour objectif de **diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2040** par rapport à 2012, pour tendre vers la neutralité carbone par la suite.

Localisation du projet

La carte ci-après présente la zone d'étude sur les communes de Plénée-Jugon et de Plestan. Elle résulte d'une analyse du potentiel éolien à l'échelle de Lamballe Terre et Mer en tenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales du territoire.



Les critères sont réunis pour envisager l'élaboration d'un projet de parc éolien :

- Une distance minimale de 500 mètres de toutes habitations.
- Une bonne exposition aux vents dominants.
- Plusieurs possibilités de raccordement au réseau électrique national.
- Une compatibilité avec les procédures aéronautiques gérées par l'Aviation Civile et par l'Armée de l'Air.
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.

La zone d'étude, en orange sur la carte, se situe au nord de la commune de Plénée-Jugon au niveau des « Landes de Bréhinier », dans un axe proche de celui de la N12. La configuration de la zone d'étude permet d'envisager l'implantation de 2 éoliennes.

2019

- Identification d'une zone favorable à l'éolien sur les communes de Plénée-Jugon et de Plestan.
- Premiers échanges avec les anciennes municipalités sur le potentiel éolien : présentation de la société, de la zone étude et des étapes du développement d'un projet éolien.

2020

- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants agricoles.
- Prise de contact, rencontre et présentation du projet aux nouvelles équipes municipales de Plénée-Jugon, de Plestan et de Tramain, suite aux élections municipales.

Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

2021

- Installation du mât de mesure de vent.
- Lancement des études (vent, biodiversité, paysage, acoustique...).

2022

- Conception du projet de parc éolien en concertation avec les usagers du site, les associations locales, les élus du territoire et les services de l'État.
- Constitution et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.

2023

- Instruction de la demande par les services de l'Etat.
- Enquête publique.
- Autorisation Préfectorale.

2024

- Financement.
- Chantier de construction et de raccordement du parc éolien.

2025

- Mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 20 à 25 ans.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

Une analyse fine du gisement éolien est nécessaire pour adapter au mieux le projet à l'ensemble des contraintes techniques, environnementales et économiques.

Pour permettre de connaître la ressource en vent sur le site étudié, un mât est installé pendant environ 2 années, sur lequel sont disposés plusieurs appareils de mesure (anémomètres, girouettes, etc.) positionnés à diverses hauteurs.

Les données récoltées permettent d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences des vents sur le site, quelles que soient les saisons ou les conditions météorologiques. Elles sont ensuite corrélées avec d'autres données mesurées via des satellites ou via des stations Météo France proches, afin d'obtenir les estimations les plus fiables possibles sur le long terme.

Ces données contribueront à déterminer le gabarit et le modèle d'éolienne le plus adapté au site, l'éloignement à prévoir entre les éoliennes pour limiter les turbulences dues aux effets de sillage, ainsi que la quantité d'électricité qui pourra être produite par les futures éoliennes.

Des systèmes d'écoute des ultrasons émis par les chauves-souris sont aussi disposés sur le mât. L'analyse de ces données permettra d'adapter le fonctionnement des éoliennes à l'activité des chauves-souris en altitude.

D'une hauteur de 120 mètres, le mât de mesure sera installé sur une parcelle agricole. Son montage se réalisera en seulement quelques jours. Tout d'abord, des plaques métalliques sont enterrées à l'aide d'une pelle mécanique, sur lesquelles s'accrocheront les haubans. Ensuite, des tronçons de mât en treillis métallique sont montés les uns après les autres à l'aide d'une potence homologuée et d'un treuil de sécurité.

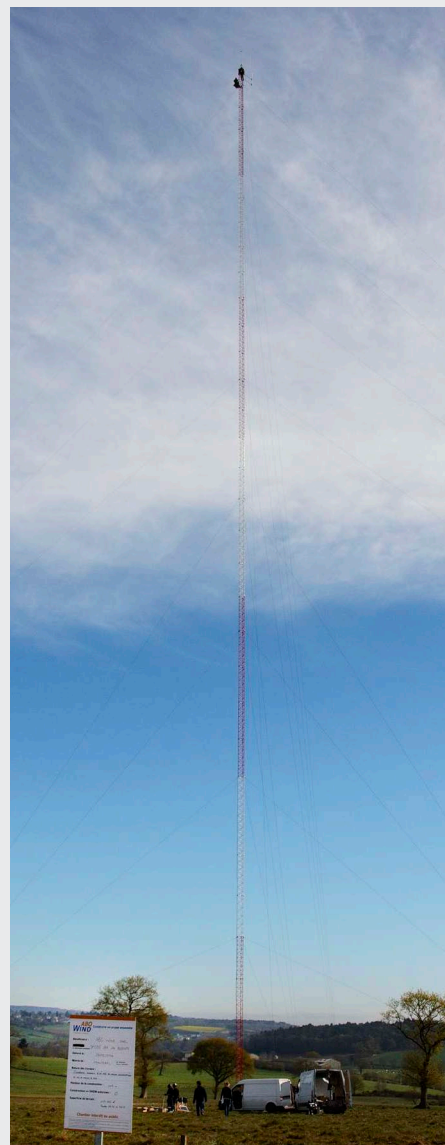


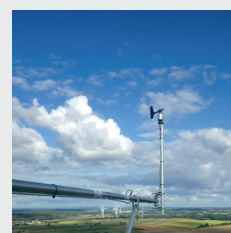
Photo d'un mât de mesure



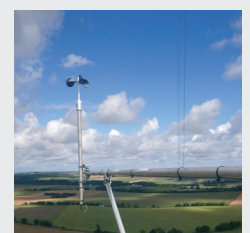
Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



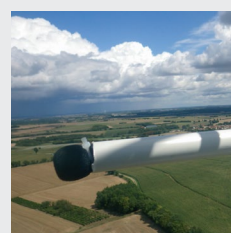
Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Girouette
Mesure les directions du vent



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



Micro chiroptère
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Méthodologie de conception du projet

Fruit de deux années d'études et de concertation, un parc éolien se réalise après des études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

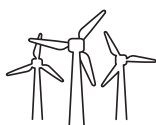
Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation.
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis les sites patrimoniaux et touristiques.

Le choix du scénario, l'étude d'impacts et les mesures



A l'issue des inventaires d'état initial, les préconisations des bureaux d'études et des services de l'Etat permettront de déterminer le meilleur scénario d'implantation. Ce sera la première mesure d'évitement des impacts du projet sur son environnement. Ce n'est qu'à ce moment que le nombre d'éoliennes, leur localisation et leur gabarit seront connus.

Ensuite, des mesures de réduction et de compensation pourront être définies localement, en concertation avec le territoire, en fonction des impacts résiduels, qui n'auront pu être évités.

L'ensemble de ces éléments seront repris dans la pièce maîtresse du futur dossier de demande d'autorisation environnementale : **l'étude d'impact sur l'environnement**.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long de l'avancement du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. C'est le gage d'un projet réussi.

Des actions de communication seront planifiées à chaque étape clé du projet. Au-delà de la distribution de bulletins d'information comme celui-ci, des moments d'échanges directs avec ABO Wind seront aussi organisés. Ces derniers auront pour objectifs de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Le responsable de projet se tient également à votre disposition pour échanger par téléphone ou par courriel avec vous (voir coordonnées en dernière page de ce bulletin).

De plus, une page web dédiée au projet est accessible depuis le lien suivant :

Le rôle de l'éolien dans la diversification du mix énergétique français et breton

L'un des leviers pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre consiste à **diversifier notre bouquet énergétique** avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, énergies marines, ...) reconnues aujourd'hui comme prédictibles, contrôlables et compétitives.

En 2018, l'État français a procédé à la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie afin d'organiser l'atteinte des objectifs de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte à l'horizon 2028. L'éolien tient un rôle essentiel dans la politique de développement des énergies renouvelables en France : il est ainsi prévu de **doubler la puissance installée du parc éolien français** sur les 8 prochaines années.



A l'échelle régionale, la couverture de la demande électrique est croissante grâce au développement de l'éolien terrestre et au soutien historique du barrage de la Rance, mais la Bretagne reste fortement dépendante des imports d'électricité provenant d'autres régions. Aujourd'hui, seulement 17% des besoins en électricité sont couverts par une production bretonne. **Tendre vers l'autonomie énergétique est donc un défi et un enjeu majeur pour la région.**

Dès 2010, la Bretagne s'est dotée d'un « **pacte électrique** » avec l'ambition de répondre durablement aux défis auxquels elle se trouve confrontée en termes de sécurisation de son alimentation électrique pour les années à venir. Dix ans après, l'objectif de 1800 MW est loin d'être atteint avec seulement 1054 MW d'installations éoliennes terrestres en service en 2020.

Dans l'esprit de la COP21 ayant conduit aux Accords de Paris en décembre 2015, la région a décidé d'accélérer la transition énergétique en engageant une démarche unique en France de mobilisation collective : la « **Breizh COP** ». Cette planification partagée de l'avenir de la Bretagne vise une production d'énergie renouvelable multipliée par 7 à l'horizon 2040, par rapport à 2012. Cet effort implique de tripler la production d'électricité grâce aux éoliennes terrestres installées en Bretagne, au cours des 10 prochaines années.

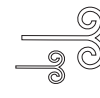
Les avantages d'accueillir un parc éolien sur votre territoire



Source de retombées économiques, fiscales et locatives.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.

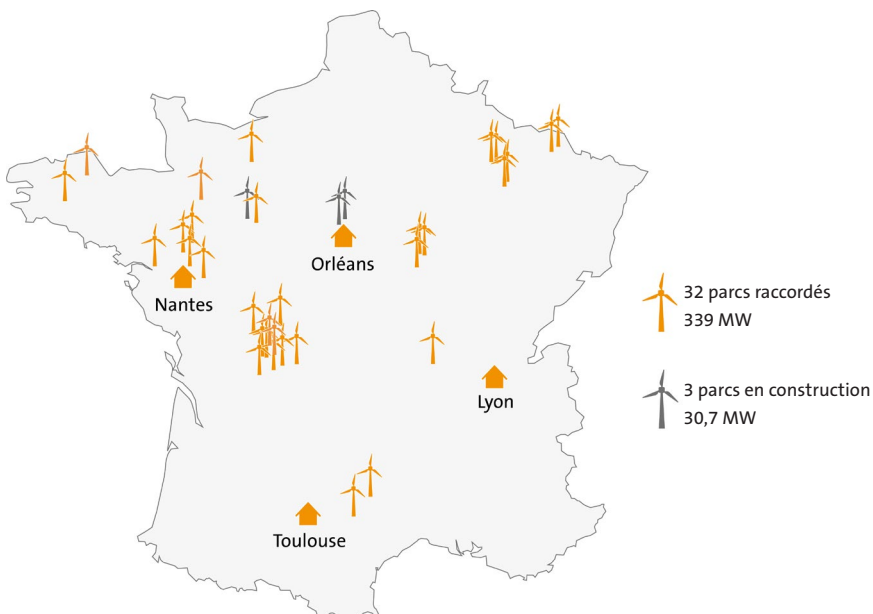


Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 120 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

Guillaume Billard
Tél. : 02 55 59 60 63
Mobile : 06 07 15 92 51
guillaume.billard@abo-wind.fr

Agence de Nantes

14 mail Pablo Picasso
44 000 Nantes

Responsable de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND